

Article paru dans le bulletin 2.2008 de l'

Académie suisse des sciences humaines et sociales

Dossier « Patrimoine immatériel »

[www.assh.ch](http://www.assh.ch)

## Que faut-il identifier par un inventaire pour assurer la viabilité du PCI?

Synthèse d'un concept opérationnel global

Cyrill Renz, *Président du CIOFF Suisse*<sup>1</sup>

*Dans sa finalité, l'inventaire d'identification réalisé par le CIOFF Suisse se veut un outil de sauvegarde du PCI relatif aux porteurs de tradition, c'est-à-dire ceux qui créent, pratiquent et transmettent ce patrimoine et qui, de par la spécificité de leurs expressions, sont les partenaires privilégiés du dialogue interculturel au service de la diversité culturelle. L'inventaire de documentation en est le complément indispensable.*

En 1999, l'UNESCO a analysé l'échec de sa Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire<sup>2</sup>. Le Rapport final<sup>3</sup> a insisté sur les corrections à apporter à un futur projet de sauvegarde du PCI: *Un argument important soulevé à propos du texte de la Recommandation est que celui-ci est trop intégré aux institutions de documentation et d'archivage et vise ainsi à protéger les produits plutôt que les producteurs de la culture traditionnelle. Il faut établir un équilibre entre la nécessité de documenter et celle de protéger les pratiques qui créent et nourrissent ce qui sera ensuite documenté. Les efforts de protection doivent, de ce fait, se centrer sur les collectivités elles-mêmes. – Le moment est venu d'accorder à ceux dont les pratiques créent et nourrissent cette*

*culture la représentation qu'ils méritent.*<sup>4</sup>

### L'inventaire d'identification

«Le patrimoine culturel immatériel est le produit de gens ordinaires.<sup>5</sup>»

Il y a 10 ans, le CIOFF Suisse a donc estimé qu'un inventaire du PCI devrait identifier prioritairement les acteurs du PCI, c'est à dire les porteurs de tradition comme les appellent les experts de l'UNESCO. En effet, identifier les acteurs du PCI en relation avec les genres d'expressions auxquels ils s'associent eux-mêmes,

- c'est reconnaître le rôle essentiel des gens ordinaires<sup>6</sup>, c'est-à-dire de ceux qui créent, entretiennent et transmettent ce patrimoine, de ceux qui lui permettent de vivre et de se développer;

- c'est admettre que le sentiment d'identité et de continuité pour les communautés respectives est vécu essentiellement par la mise en actes des expressions du PCI<sup>7</sup>;
- c'est assurer la plus large participation possible des communautés, des groupes et des individus et de les impliquer dans la gestion de ce patrimoine<sup>8</sup>.

**Réalisation:** En 1999, le CIOFF Suisse<sup>9</sup> a donc initié la réalisation d'un inventaire informatique d'identification des acteurs du PCI, c'est-à-dire des personnes individuelles, des groupes et des associations faitières ainsi que des genres d'expression traditionnelle auxquels ils s'identifient eux-mêmes.

**Programme:** Cet inventaire a été réalisé sous forme d'un projet-pilote. Il est accessible par l'adresse Internet [www.cioff.ch](http://www.cioff.ch) et porte le nom «Edelweiss». Il est patronné par l'Office fédéral de la culture.

**Réseau:** L'inventaire suisse Edelweiss est en réseau avec le site Internet international du PCI par l'adresse [www.cioff.ch](http://www.cioff.ch) et porte le nom «Culturaldiversity». Il est patronné par la Commission suisse pour l'UNESCO.

**Droit d'auteur:** Les acteurs s'inscrivent eux-mêmes en ligne dans l'inventaire Edelweiss, il n'y a pas de droits d'auteur sur les informations publiées dans l'inventaire d'identification.

L'inventaire d'identification est ouvert gratuitement à tous les praticiens du PCI de toutes les communautés culturelles vivant en Suisse. Il met en évidence, entre autres, les caractéristiques et les compétences artistiques des porteurs de tradition, il contrôle le renouvellement régulier des enregistrements. Il est en outre répliquable et adaptable aux besoins de chaque pays, de chaque communauté et se veut donc un instrument opérationnel de coopération internationale<sup>10</sup>.

Le programme pilote du CIOFF Suisse<sup>11</sup>, en fonction depuis 2004, est complété par le Répertoire des experts en PCI<sup>12</sup>, un inventaire informatique d'identification réalisé par le CIOFF international sur son site Internet [www.cioff.org](http://www.cioff.org).

### L'inventaire de documentation

La notion de PCI et le contenu des inventaires de documentation soulèvent de nombreuses questions<sup>13</sup>, en particulier cette question essentielle: Quelles expressions culturelles relèvent du PCI et pourquoi?

Pour y répondre, le CIOFF Suisse a mené une réflexion approfondie sur divers aspects du PCI et de ses inventaires: *La culture traditionnelle: Moyen de com-*

<sup>1</sup> Le CIOFF (Conseil international des arts traditionnels) est une ONG en relations formelles de consultation avec l'UNESCO, [www.cioff.ch](http://www.cioff.ch)

<sup>2</sup> UNESCO, Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire, Paris, le 15 novembre 1989

<sup>3</sup> UNESCO, Évaluation globale de la Recommandation de 1989, Conférence du 27 au 30 juin 1999 à Washington

<sup>4</sup> UNESCO, Rapport final de la conférence de Washington 1999, Agenda 5, point 11

<sup>5</sup> Ghassan Salamé, ministre de la culture du Liban, 2002

<sup>6</sup> UNESCO, III<sup>e</sup> Table ronde des ministres de la culture, Istanbul, 16-17 septembre 2002

<sup>7</sup> L'identité. L'individu, le groupe, la société. Édition Sciences humaines, Auxerre 1998, page 3

<sup>8</sup> UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, article 15

<sup>9</sup> En partenariat avec l'ORP à Fribourg, l'ARL à Morat et ASQ, ingénierie de l'informatique à Sion

<sup>10</sup> Pour plus d'information voir: [www.cioff.ch](http://www.cioff.ch), rubrique «Patrimoine immatériel», menu INVENTAIRE INTERNET, Concept des inventaires

<sup>11</sup> Cet inventaire est géré par l'entreprise d'entraînement Free Trading à Fribourg

<sup>12</sup> Cet inventaire est géré par la Commission culturelle du CIOFF

<sup>13</sup> Terminologie, questions et références, accès au texte référence à l'adresse: [www.cioff.ch/doc\\_fr/PCI-Terminologie\\_F.pdf](http://www.cioff.ch/doc_fr/PCI-Terminologie_F.pdf)

munication<sup>14</sup>; *La spécificité du PCI et le dialogue interculturel*<sup>15</sup>; *L'influence des rencontres interculturelles sur le traitement de l'altérité et les stratégies identitaires*<sup>16</sup>; *Les événements d'arts traditionnels et le processus d'intégration*<sup>17</sup>, etc. Il a en outre analysé les caractéristiques des expressions du PCI au-delà de la définition de la Convention, p.ex. *Que faut-il entendre par «elles sont reconnues»?*<sup>18</sup>; *Que signifie «elles donnent un sentiment d'identité»?*<sup>19</sup>, etc.

Compte tenu du résultat de ces études, le CIOFF Suisse considère qu'une expression culturelle et la documentation y relative relève du PCI pour autant qu'elle réponde aux caractéristiques suivantes:

- **Le statut** de patrimoine est revendiqué de par une certaine «conscience patrimoniale»<sup>20</sup>
- **La transmission** intergénérationnelle est inhérente à son statut<sup>21</sup>

<sup>14</sup> Serge Monnier, accès au texte intégral par l'adresse: [www.cioff.ch/doc\\_fr/Culture\\_tradition\\_Communication.pdf](http://www.cioff.ch/doc_fr/Culture_tradition_Communication.pdf)

<sup>15</sup> Le CIOFF et le PCI, accès au texte référence par l'adresse: [www.cioff.ch/doc\\_fr/PCI\\_notre\\_nouveau\\_concept\\_def\\_F.pdf](http://www.cioff.ch/doc_fr/PCI_notre_nouveau_concept_def_F.pdf)

<sup>16</sup> Ingrid Plivard, accès au texte intégral par l'adresse: [www.cioff.ch/doc\\_fr/Rencontre\\_identite.pdf](http://www.cioff.ch/doc_fr/Rencontre_identite.pdf)

<sup>17</sup> Le CIOFF et le PCI, accès au texte référence par l'adresse: [www.cioff.ch/doc\\_fr/PCI\\_notre\\_nouveau\\_concept\\_def\\_F.pdf](http://www.cioff.ch/doc_fr/PCI_notre_nouveau_concept_def_F.pdf)

<sup>18</sup> Développement durable? Doctrines, pratiques, évaluations, IRD Éditions, Paris 2002, page 133

<sup>19</sup> L'identité. L'individu, le groupe, la société, Éditions Sciences Humaines, Auxerre 1998, page 65

<sup>20</sup> CIOFF Suisse, Le CIOFF Suisse et les inventaires suisses du PCI, Réflexions pour un concept global, 2006/2008, page 2

<sup>21</sup> Idem 20, page 3

- **La mise en acte** renforce le sentiment d'identité de la communauté concernée<sup>22</sup>
- **La spécificité** en fait un moyen de dialogue interculturel au service de la diversité culturelle<sup>23</sup>

**Réalisation:** Suite à ces réflexions, le CIOFF Suisse a élaboré un projet d'inventaire de documentation sous la forme d'un **portail Internet**, c'est-à-dire d'un accès informatique général à l'information et à la documentation sur le PCI. Ce portail national comprend, entre autres, les centres de compétences tels que Altdorf, Balenberg, Brienz, Entlebuch, Romont, etc., les centres de recherche, de collections, de recueils et de documentation, les musées, les archives ainsi que les espaces culturels relatifs aux expressions du PCI.

### Les mesures de sauvegarde prioritaires

Compte tenu de ce qui précède, on peut résumer le concept de sauvegarde du PCI du CIOFF Suisse comme suit:

- Identifier** les acteurs du PCI et leurs expressions:
- par l'inventaire suisse du PCI
  - par l'inventaire international des experts en PCI

**Valoriser** les acteurs du PCI et leurs expressions:

<sup>22</sup> Idem 20, page 4

<sup>23</sup> Le CIOFF et la diversité culturelle, accès au texte référence par l'adresse: [www.cioff.ch/doc\\_fr/Concept.pdf](http://www.cioff.ch/doc_fr/Concept.pdf)

- la spécificité de la culture traditionnelle
- les trésors humains vivants

**Promouvoir** les acteurs et les événements du PCI:

- les praticiens, partenaires du dialogue interculturel
- les événements, partenaires du processus d'intégration

**Transmettre** les différents aspects du PCI:

- la transmission du PCI aux enfants et aux jeunes

- la culture traditionnelle et le développement durable

Ajoutons, pour terminer, que ces priorités ne seront pleinement efficaces que si elles s'inscrivent dans une stratégie opérationnelle globale dont les éléments essentiels sont: **la diffusion** du PCI, **la communication** vers le public et **la coopération internationale**, trois éléments fondamentaux de la politique culturelle internationale du CIOFF.